LE PALMARÈS 2014

CONCOURS DES VILLES ET VILLAGES FLEURIS

Depuis 2014, le jury départemental s'appuie sur une nouvelle grille nationale pour évaluer le fleurissement des communes. Cette évolution s'accompagne d'une nouvelle présentation des niveaux de fleurissement, allant de 1 à 5 pétales : ces pétales illustrent les étapes vers l'obtention de la 1e Fleur.

Les communes désignées « Hors Concours » sont proposées à la Région pour l'attribution d'une 1ère Fleur.

Anciens niveaux de fleurissement	Niveaux de fleurissement à partir de 2014
Hors concours	5 pétales
1er prix	4 pétales
2ème prix	3 pétales
3ème prix	2 pétales
4ème prix	1 pétale

1ère Catégorie (moins de 600 habitants)		Fleurissement
Flacourt	Proposée au niveau régional*	
Montchauvet		
Sailly		

Concourant au niveau régional : Boinville-en-Mantois 2 fleurs, Goussonville 1 fleur, Jouy-Mauvoisin 1 fleur, Montalet-le-Bois 1 fleur.

2ème Catégorie (601 à 1 000 habitants)		Fleurissement
La Falaise	Proposée au niveau régional*	
Blaru		
Ponthévrard		
Raizeux		
Lainville-en-Vexin		
Boinville-le-Gaillard		
La Boissière-École		
Toussus-le-Noble		

Concourant au niveau régional : Brueil-en-Vexin 1 fleur ; Le Mesnil-le-Roi 3 fleurs ; Louveciennes 3 fleurs ; Noisy-le-Roi 2 fleurs.

3ème Catégorie (1 001 à 3 000 habitants)		Fleurissement
Villiers-Saint-Frédéric	Proposée au niveau régional	
Porcheville	Proposée au niveau régional*	
Aulnay-sur-Mauldre		
Bouafle		
Galluis		
Hardricourt		
Morainvilliers		

Concourant au niveau régional : Buchelay 3 fleurs, Chavenay 2 fleurs.

4ème Catégorie (3 001 à 6 000 habitants)		Fleurissement
Bailly	Proposée au niveau régional	
Saint-Nom-la-Bretèche	Proposée au niveau régional	
Issou	Proposée au niveau régional*	
Orgeval		
Rosny-sur-Seine		
Houdan		
Villennes-sur-Seine		
Neauphle-le-Château		

Concourant au niveau régional : Ablis 2 fleurs ; Buc 2 fleurs ; Chambourcy 2 fleurs ; Chevreuse 2 fleurs ; Coignières 2 fleurs ; Fourqueux 2 fleurs.

* Commune proposée au niveau régional en 2015

5ème Catégorie (6 001 à 15 000 habitants)		Fleurissement
Fontenay-le-Fleury	Proposée au niveau régional	
Bois-d'Arcy	Proposée au niveau régional*	
Magny-les-Hameaux	Proposée au niveau régional*	
Magnanville		
Meulan-en-Yvelines		
Saint-Rémy-Lès-Chevreuse		
Croissy-sur-Seine		
Epône		
Jouy-en-Josas		
Villepreux		
Triel-sur-Seine		

Concourant au niveau régional : Andrésy 2 fleurs ; Aubergenville 2 fleurs ; Bougival 1 fleur ; Carrières-sous-Poissy 2 fleurs ; Gargenville 2 fleurs ; Voisins-le-Bretonneux 2 fleurs.

6ème Catégorie (15 001 à 25 000 habitants)		Fleurissement
Marly-le-Roi	Proposée au niveau régional*	
Verneuil-sur-Seine	Proposée au niveau régional*	
Mantes-la-Ville		
Maurepas		
Carrières-sur-Seine		

Concourant au niveau national : Le Vésinet 4 fleurs ; Vélizy-Villacoublay 4 fleurs.
Concourant au niveau régional : Achères 1 fleur ; Carrières-sous-Poissy 2 fleurs ; La Celle Saint-Cloud 3 fleurs ; Le Pecq 3 fleurs ; Les Clayes-sous-Bois 2 fleurs ; Limay 3 fleurs ; Viroflay 1 fleur.

7ème Catégorie (25 001 à 40 000 habitants)		Fleurissement
Montigny-le-Bretonneux	Proposée au niveau régional	
Guyancourt		
Plaisir		
Trappes		

Concourant au niveau régional : Chatou 1 fleur ; Conflans-Sainte-Honorine 1 fleur ; Elancourt 3 fleurs ; Houilles 2 fleurs ; Les Mureaux 2 fleurs ; Poissy 3 fleurs ; Rambouillet 3 fleurs.

8ème Catégorie (plus de 40 000 habitants)

Toutes les communes yvelinoises de plus de 40 000 habitants sont déjà labellisées. Aucune ne concourt donc au niveau départemental.
Concourant au niveau régional : Mantes-la-Jolie 3 fleurs ; Saint-Germain-en-Laye 3 fleurs ; Sartrouville 3 fleurs ; Versailles 3 fleurs.

LES TROPHÉES YVELINOIS

Catégories de populations (habitants)	Trophée du thème 2014 *	Trophée de la mairie fleurie	Trophée de l'eau dans les espaces verts	Trophée du jardin à partager
moins de 600	Boinville-en-Mantois	Boinville-en-Mantois	*Pas de candidat*	Montchauvet
de 601 à 1 000	Blaru	La Falaise	La Falaise	Raizeux
de 1 001 à 3 000	Buchelay	Buchelay	Villiers-Saint-Frédéric	Porcheville
de 3 001 à 6 000	Buc, Fourqueux	Neauphle-le-Château	*Pas de candidat*	Pas de candidat
de 6 001 à 15 000	Aubergenville	Magnanville, Saint-Rémy-lès-Chevreuse	Aubergenville	Magny-les-Hameaux
de 15 001 à 25 000	Achères	Mantes-la-Ville	Verneuil-sur-Seine	Verneuil-sur-Seine
de 25 001 à 40 000	Trappes	Plaisir	Montigny-le-Bretonneux	Les Mureaux
plus de 40 000	Mantes-la-Jolie, Versailles	Saint-Germain-en-Laye, Sartrouville	*Pas de candidat*	Mantes-la-Jolie

* Thème 2014 : « Entrées de villes et de villages, afficher la nature dans notre cadre de vie »

PRIX SPÉCIAUX DU JURY

Prix « Excellence des jardiniers »	Conflans-Sainte-Honorine
Prix du « Fleurissement durable »	Verneuil-sur-Seine
Prix « Coup de Cœur »	Villennes-sur-Seine

Pour information, le Prix de la Société d'Horticulture des Yvelines a été attribué à la commune d'Issou.